

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7366 SÉANCE DU 12 décembre 2022

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis « Kalo » Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René « Wellie » Picard	Chef familial
Stéphane Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**AUGMENTATION DU PRÊT À L'HABITATION
DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

Attendu que le montant de 210 000 \$ n'a pas été augmenté depuis 2013;

Attendu que le marché de la construction et le marché immobilier a connu des hausses importantes dans les dernières années, particulièrement suite à la situation de pandémie;

Attendu que les membres du comité habitation et terres recommandent, après analyse, au Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) de bonifier ses prêts à la construction résidentielle, à l'achat de maison résidentielle déjà construite ainsi qu'à la rénovation résidentielle;

Attendu qu'il est de l'intention du CNHW de bonifier ses prêts à la construction, à l'achat de maison déjà construite ainsi qu'à la rénovation résidentielle;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 décembre 2022 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

Canada,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7366 SÉANCE DU 12 décembre 2022

**AUGMENTATION DU PRÊT À L'HABITATION
DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

Attendu que la présente bonification entre en vigueur à la date de son acceptation par le CNHW;

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane Picard, **appuyé** par le Chef familial Daniel Sioui, et **résolu** que le montant maximal de 210 000 \$, pouvant être autorisé dans un contrat de prêt conclu en vertu de la *Politique du programme d'habitation*, est augmenté à 300 000 \$ pour la construction, l'achat, la rénovation ou le refinancement d'une habitation.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 décembre 2022 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND